

Éolien Les associations proposent un autre modèle de développement

■ L'association Co-27-XII-Environnement propose un autre scénario pour le développement des énergies renouvelables en Aveyron. Une feuille de route qui court jusqu'en 2030 et pourrait permettre d'éviter l'implantation de nouvelles éoliennes en s'appuyant sur un mix énergétique efficace.

L'Aveyron est une terre d'énergie renouvelable. Les nombreux barrages posés sur le Lot et la Truyère en témoignent. L'implantation d'éoliennes sur les hauteurs du département illustre également ce potentiel de développement. Seulement, depuis plusieurs années, certaines associations de protection de l'environnement militent pour « un équilibre plus juste entre des objectifs quantitatifs et le respect de notre territoire ».

Alors qu'au mois d'avril, une vaste concertation était lancée, à Luc, autour de cette question : « L'avenir énergétique se décide maintenant : quels enjeux et quelles perspectives en Aveyron ? », quelque 160 personnes – associations de protection, promoteurs, élus et citoyens – ont planché sur le sujet.

Seulement, pour Bruno Ladsous, représentant du collectif d'association Co-27-XII Environnement, qui regroupe 27 associations de défense de l'environnement, « ce débat aurait pu prendre en compte plus largement les contributions de la société civile. Nous devons sortir de cette logique du cas par cas s'agissant de l'implan-



L'association Co-27-XII Environnement propose d'autres solutions à l'implantation des éoliennes en Aveyron. Archives/MF

tation des éoliennes. Mais nous devons, à notre sens, proposer une vision plus globale et évaluer les conséquences de ces implantations ». Les membres de l'association Co-27-XII Environnement ont compilé des centaines de données pour établir « un projet pour 2030 ». Un horizon qui correspond « aux orientations de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie et, notamment, des engagements présidentiels de

Belfort, pris le 10 février 2022 », explique Bruno Ladsous. « C'est un fait, l'Aveyron consomme moins d'énergies que la moyenne nationale, assure-t-il. Même s'il faut diminuer la consommation d'énergies fossiles par un effort accru sur l'efficacité énergétique en agissant sur l'isolation des bâtiments par exemple ou sur les mobilités. »

Construire des solutions plutôt qu'accélérer

Le département apporte « une contribution considérable à l'effort régional de décarbonation par la production d'énergie renouvelable. L'Aveyron consom-

me 6 000 GW/h d'énergies tout confondus en 2020 et produira 5 600 GW/h bas carbone dès 2023. Et comme les projections pour 2023 n'ont pas vocation à atteindre d'emblée des objectifs encore plus ambitieux souhaités pour 2050, il est encore temps de construire des solutions plutôt que d'accélérer », plaide Bruno Ladsous. Mais l'éolien « n'est pas la production renouvelable la plus efficace pour l'Aveyron. Les implantations sont réalisées dans la plus grande anarchie avec pour conséquence un mitage et surtout avec une non-prise en compte des souhaits des populations rurales, avec une pré-

servation de la qualité de vie, et des exigences de la biodiversité. D'autant que le facteur de charge moyen de l'éolien (24,1 % en 2020) est inférieur à 9 % à la moyenne nationale ». « L'attractivité du département est en jeu », martèle celui qui rappelle que des propositions issues du monde associatif existent. Comme la méthanisation qui doit toutefois « rester dans une certaine mesure au vu des enjeux écologiques et de l'acceptabilité des riverains » ; ou la géothermie, la biomasse, dont « le bois-énergie issu d'une filière à fort potentiel, surtout en Aveyron » ; et enfin, l'hydrogène. « On peut encore compter

Montézic, un chantier pour sécuriser la production électrique

Jusqu'au mois de juillet, d'importants travaux vont être entrepris sur la Station de transfert d'énergie par pompage (Step) de Montézic. Treize millions d'euros engagés par EDF Hydro afin d'effectuer d'importants travaux de maintenance et pour remplacer certaines pièces. « Nous devons prendre en compte cette production et ne pas considérer qu'elle va de soi, glisse Bruno Ladsous. Cette nouvelle Step apportera 430 MW. »

sur l'installation de panneaux solaires sur les toitures ou encore le repowering des éoliennes », soit l'amélioration des installations existantes par l'ajout ou le remplacement de pièces technologiquement plus évoluées. « Nous avons établi que le département pouvait produire, en mixant toutes ces énergies bas carbone et en ne misant pas seulement sur l'éolien, près de 7 600 GW/h, d'ici 2030 pour une consommation attendue de 4 842 GW/h », détaille Bruno Ladsous.

Face aux enjeux environnementaux et alors que RTE (Réseau de transport d'électricité) anticipe une forte hausse de la consommation d'ici à 2035, l'opérateur estime qu'il faudrait doubler la production d'électricité d'origine renouvelable avant 2035.

PHILIPPE HENRY